



École Paul-Hubert

250, boul. Arthur-Buies Ouest  
Rimouski (Québec) G5L 7A7  
Téléphone : 418 724-3439  
Télécopieur : 418 724-3471

Centre  
de services scolaire  
des Phares

Québec 

**Document d'informations aux parents  
Année scolaire 2025-2026 - Classe spécialisée au secondaire  
Programme éducatif CAPS (Compétences axées sur la participation sociale)**

Bonjour,

Vous recevez aujourd'hui un document d'information qui précise de quelle manière et à quel moment votre enfant sera évalué.

Vous y retrouverez :

- Les dates des étapes
- Les dates des communications aux parents (première communication et bulletins)
- Les disciplines et leur moment de communication
- Les moyens utilisés pour évaluer

Le programme CAPS vise le développement de cinq compétences qui permettront à votre enfant d'acquérir des connaissances et des habiletés nécessaires à une participation sociale accrue.

**Le contenu de formation** s'intègre aux sept matières suivantes : français, langue d'enseignement, mathématique, science, technologies de l'information et de la communication, éducation physique et à la santé, arts et vie en société.

**Pour faciliter l'évaluation**, le Guide de soutien en évaluation des apprentissages est mis à la disposition des enseignantes et enseignants, et un modèle de bulletin est proposé. Il vous est donc possible de suivre les progrès de votre enfant.

Si d'autres changements sont apportés en cours d'année à ce qui est prévu en matière d'évaluation des apprentissages, nous vous transmettrons une mise à jour du présent document.

Pour obtenir plus d'informations au sujet de l'évaluation, n'hésitez pas à consulter l'enseignant de votre enfant. Il se fera un plaisir de répondre à vos questions.



Chantal Quimper  
Directrice adjointe, adaptation scolaire

<b>Première communication écrite :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Commentaires sur les apprentissages et le comportement de votre enfant.</li> <li>➤ Communication acheminée au plus tard le 15 octobre 2025.</li> </ul>	<b>Bulletin 1 :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Étape : 27 août au 14 novembre 2025.</li> <li>➤ Cette étape compte pour 20 % du résultat final de l'année.</li> <li>➤ Bulletin déposé dans le Mozaïk Portail Parent le 18 novembre 2025 au plus tard.</li> <li>➤ Rencontre de parents en soirée le 20 novembre 2025 ou le 21 novembre 2025 en après-midi.</li> </ul>	<b>Bulletin 2 :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Étape : 17 novembre 2025 au 13 février 2026.</li> <li>➤ Cette étape compte pour 20 % du résultat final de l'année.</li> <li>➤ Bulletin déposé dans le Mozaïk Portail Parent le 18 février 2026 au plus tard.</li> </ul> <p>Rencontre de parents le 19 février 2026 en soirée.</p>	<b>Bulletin 3 :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Étape : 16 février au 20 juin 2026.</li> <li>➤ Cette étape compte pour 60 % du résultat final de l'année.</li> <li>➤ Ce bulletin comprend également un résultat final composé des étapes 1, 2, 3 et du résultat de l'épreuve du MEQ.</li> <li>➤ Bulletin déposé dans le Mozaïk Portail Parent au plus tard le 10 juillet 2026.</li> </ul>
--	---	--	--

Voici la répartition de l'évaluation des cinq compétences pendant l'année:

Compétences	Période de communication au bulletin			Moyens utilisés pour évaluer les apprentissages des élèves
	Étape 1	Étape 2	Étape 3	
Communiquer		X	X	Tout au long de l'année scolaire, les élèves seront observés et évalués pour chacune des matières. De façon régulière, différents moyens parmi ceux-ci pourraient être utilisés pour consigner l'information en vue du bulletin : <ul style="list-style-type: none"> <li>● Dossier d'apprentissage de l'élève</li> <li>● Grille d'évaluation</li> <li>● Carnet d'observations</li> <li>● Activités, routines, ateliers</li> <li>● Sorties éducatives</li> <li>● Autres</li> </ul>
Exploiter l'information	X		X	
Interagir avec son milieu	X		X	
Agir avec méthode		X	X	
Agir de façon sécuritaire		X	X	
<p><b>N.B.</b></p> <p>Chaque compétence est évaluée au moins deux fois dans l'année</p>				

X : une cote en lien avec l'état de développement de la compétence sera communiquée au bulletin

La légende suivante servira à l'enseignant à porter son jugement.

<b>Niveau de compétence</b>		<b>Degré de soutien associé à un niveau de compétence</b>	
<b>5</b>	Compétent	<b>A</b>	L'élève accomplit les tâches seul ou seule.
<b>4</b>	Avancé	<b>B</b>	L'élève accomplit les tâches avec un soutien occasionnel.
<b>3</b>	Intermédiaire	<b>C</b>	L'élève accomplit les tâches avec un soutien fréquent.
<b>2</b>	Novice	<b>D</b>	L'élève accomplit les tâches avec un soutien constant.
<b>1</b>	Débutant		